

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 329

présenté par

M. Causse, Mme Riotton, M. Morenas, Mme Brulebois, Mme Fontenel-Personne, M. Lavergne,  
Mme De Temmerman, Mme Tuffnell, M. Lejeune, Mme Lenne, Mme Bono-Vandorme,  
M. Thiébaud, Mme Hammerer et Mme Marsaud

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 7 BIS D, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.